



FORMATION



Installations, services et maintenance ATEX « Personne autorisée » niveau 2M Matériel non électriques

Référence : LOF-ISM-ATEX PA2M

Destinataires : Personnes sensibilisées aux matériels non électriques, agent méthode, agent de maintenance, techniciens, ingénieurs, agent sécurité, installateur, concepteur, prescripteur, responsable ATEX.

Prérequis : formation générale BAC pro.

Objectif : Acquérir un savoir-faire pour concevoir, réaliser, installer, régler, assurer la maintenance d'un matériel ou d'une installation non électrique relatif aux atmosphères explosibles.

Cette formation est réalisée dans le cadre du référentiel ISM-ATEX de l'INERIS avec évaluation des stagiaires et obtention d'un certificat de compétence ATEX de l'INERIS.

Méthode et moyen : Exposés audiovisuels, support technique remis aux participants sous forme de document papier, exercices (20%) et échanges avec les participants.

Durée : 3 jours

Contenu de la formation :

1^{er} jour :

- **Généralités concernant les phénomènes d'explosion des gaz et des poussières :**
Caractéristiques des gaz et des poussières
Les différentes sources d'inflammations : électriques, mécaniques...
- **La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles (directive ATEX 2014 / 34 / UE).**
- **Différences avec l'ancienne directive**
- **Explications et contraintes du marquage CE**
- **La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX 1999/92/CE).**
- **Le document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE)**
- **Les principes généraux du classement de zones (gaz et poussières).**
- **Exemples concrets de classement de zones**

2^{ème} jour :

- **Les règles générales des matériels non électriques selon EN 13463-1 et EN 80079-36**
- **Les différents modes de protection non électriques normalisés : « fr », « c », « d », « k », « p » « h ».**
- **Les règles des assemblages mécaniques**
- **Matériels non électriques installés avant 2003**
- **Exercices pratiques**

3^{ème} jour :

- **Maintenance des matériels ATEX non électriques**
- **Le guide ATEX mécanique**
- **Application pratique matériels non électriques**
- **Evaluation et correction questionnaire non électrique**
- **Questions diverses**
- **Bilan de cloture**

Support de cours et attestation de présence remis aux participants.

A l'issue de la formation, en cas d'évaluation positive le stagiaire recevra un certificat de compétence délivré par l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) en conception, installation ou maintenance ATEX avec une validité de 3 ans sous réserve de conformité au référentiel.